

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUBE

SAINT ANDRE LES VERGERS (10)

VILLE DE SAINT-ANDRE-LES-VERGERS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 2 JUIN à 19 H 00

Nombre de Conseillers Municipaux.....33
Nombre de Conseillers en exercice.....33
Nombre de Conseillers présents.....28

L'an deux mille vingt-six, le Conseil Municipal est dûment convoqué le **MARDI 02 JUIN à 19h00**, à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Mme LEDOUBLE Catherine, Maire. La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux le 27 mai 2026, affichée au tableau des affichages officiels le 27 mai 2026 et publiée dans la presse locale.

Étaient présents : Mme LEDOUBLE Catherine, M. LIMA Emmanuel, Mme LEROY Marie-Pierre, M. PERRARD Didier, Mme BERLOT Catherine, M. MAITROT André, Maires-Adjoints, MM. BALLAND Alain, BRUNET Raymond, DRAGON Jean-Luc, DUMONT Jean-Michel, Mmes LANOUX Claudie, KUROWSKI Myriam, MONT-DESFONTAINES Nathalie, RICCARDI Véronique, MM. GOJJARD Pascal, RAHAMNIA Farid, NEFFLIER Pierre-Marie, Mme QUINTART Sylvie, M. WARNESSON Bruno, Mmes DEMIR Selda, JOSSO Gorete, MM. CHEHADE Hicham, GROSJEAN Sébastien, Mmes DENIS Angélique, PAGLIA Olympe, MM. CORNEVIN Jean-Pierre, BALLANFAT Florent et Mme GARET Sylvie formant la majorité des membres en exercice.

Était absente représentée :

Mme EDESA Stéphanie mandataire Mme LEROY Marie-Pierre

Étaient absents

Mme GALLERY Alice
Mme OLLIER Graziella
M. VANARET Florian
M. LEFEVRE Vincent

Secrétaire de séance : Mme Olympe PAGLIA

xxxx

Séance du 2 juin 2026

***Délibération du Conseil Municipal
de SAINT-ANDRE-LES-VERGERS
- N° 2026/032***

Désignation d'un correspondant défense

Rapporteur : Mme Catherine LEDOUBLE

Créé en 2001 et modernisé début 2026, le correspondant défense est désigné sur proposition du Maire, par délibération du Conseil municipal, parmi ses membres. Il incarne au sein de sa commune, le lien entre les forces armées et la Nation.

Le correspondant défense a notamment pour vocation :

- D'informer les habitants sur les enjeux de défense, le parcours de citoyenneté, la mémoire des conflits et les dispositifs d'engagements (organiser une conférence, diffuser des informations...);
- De sensibiliser les jeunes générations aux valeurs de la République et aux missions des armées ;
- d'animer les initiatives locales pour renforcer l'esprit de défense et la cohésion nationale (cérémonies commémoratives, visites de sites militaires, rencontres avec des anciens combattants, ...).

Le correspondant défense n'est pas seul, il est accompagné par le Délégué Militaire Départemental, un officier supérieur des armées qui est chargé du lien entre les armées et la Nation. Cet interlocuteur d'expérience est là pour soutenir ses initiatives et fournir les idées, outils et ressources afin de bâtir un projet sur plusieurs années.

Aussi, Mme le Maire vous propose de désigner à compter du 3 juin 2026 et jusqu'au prochain renouvellement général de l'assemblée délibérante, M. Jean-Luc DRAGON comme correspondant défense de la Commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et écouté l'intervention de Mme GARET Sylvie, par :

3 voix contre (M. CORNEVIN, M. BALLANFAT et Mme GARET)

26 voix pour

- **ADOpte le rapport présenté.**

Pour Extrait conforme,

La secrétaire de séance
Mme Olympe PAGLIA



Catherine LEDOUBLE

Catherine LEDOUBLE
2026.06.03 14:26:51 +0200
Ref:11125115-16778251-1-D
Signature numérique
la Maire